

La dernière circulaire de l'année 1982
porte le no 601

C i r c u l a i r e n o 1
Message 1983

Au seuil de l'année nouvelle, il m'est particulièrement agréable de m'adresser à l'ensemble de mes collaborateurs en fonction à la division Centrale, à la division des Postes et à la division des Télécommunications pour les remercier de tout coeur du concours généreux, efficace et loyal qu'ils ont offert tout au long de l'année 1982 dans l'intérêt d'un service de haut niveau dans toutes les branches d'activité des P et T.

Notons parmi les principales performances de l'année 1982

- la construction ou le réaménagement à neuf de trois bureaux de poste: Bettembourg, Remich, Wintrange,
- l'achèvement - sauf certains aménagements ultérieurs et le rattachement du relais de Lintgen au bureau de Mersch en voie de construction - du programme de concentration de la distribution du courrier sur un nombre moins élevé de bureaux distributeurs: il en reste actuellement 45 sur un total de 90 dix ans plus tôt; ce facteur ensemble avec l'occupation plus systématique et plus rapide des vacances d'emploi a permis d'absorber une hausse de quelque 6 % du trafic postal à l'aide d'un effectif en personnel pratiquement constant,
- la mise en service de quatre distributeurs automatiques de billets de banque, le nombre de détenteurs d'une carte d'accès aux postomats dépassant en six mois les 10.000, le nombre des titulaires d'un CCP s'accroissant de son côté de 3.000 unités,

- l'introduction du postchèque comme moyen de paiement des prestations postales et comme moyen de prélèvement sur CCP à domicile,
- le nombre élevé des demandes nouvelles de raccordement au téléphone n'a toujours pas faibli et le trafic téléphonique a progressé de nouveau sensiblement en dépit de la situation économique de plus en plus préoccupante,
- le suspens des demandes de raccordement techniquement non réalisables a encore diminué et se situe légèrement au-dessus de 1.000 unités, chiffre le moins élevé depuis plus de vingt ans,
- le service du sémaphone se révèle être un plein succès avec plus de 400 abonnés privés, en même temps que le nombre des abonnés à l'autotéléphone se rapproche de la capacité du réseau qui est de quelque 200 unités,
- l'éventail des besoins en services et techniques de pointe, des antennes de réception d'émissions - satellite jusqu'aux lignes en fibre optique en passant par les liaisons en vidéoconférence, n'a cessé de s'élargir en 1982,
- le cash-flow, c'est-à-dire l'excédent des recettes courantes sur les dépenses courantes a de nouveau largement dépassé le milliard de francs, soit plus que le total formé par les dépenses d'investissement et les charges d'amortissement.

Les essais pour la création d'un réseau de transmission de données par paquets (LUXPAC) sont entrés dans leur phase finale, la mise en service est envisagée au courant des mois prochains.

En vue d'accroître la fluidité du trafic des télécommunications en Europe, le Luxembourg vient de signer un accord de participation pour l'utilisation du satellite de télécommunications européen dont le lancement est prévu au courant de l'année 1984. Le Luxembourg vient de même de signer une convention inter pays membres du Benelux en vue de la construction à Lessive en Belgique et de l'exploitation communes d'une station terrienne en liaison avec le prédit satellite.

L'analyse-usager des tenants et aboutissants en matière de gestion intégrée des services administratifs de la division des télécommunications et de la reprise sur ordinateur des réseaux de télécommunication est sur le point de toucher à son terme. Il s'agira ensuite d'élaborer les solutions sur le plan de l'organisation et de l'informatique répondant à l'impératif d'économicité qui est de rigueur pour des projets d'une telle ampleur.

Dans le domaine postal, les études relatives à une collaboration avec la SNCFL se poursuivent activement. Le projet de création d'une messagerie postale avance quelque peu plus lentement que prévu, mais semble pouvoir être soumis en quelques mois aux instances appelées à décider quant au principe et quant aux modalités. Est également en cours une étude de faisabilité visant l'automatisation des guichets postaux, en même temps que se poursuivent les travaux et essais préparatoires à l'introduction du tri sur code postal.

Dans ce même domaine, notons encore une promotion du service des colis postaux par la mise en vente par l'Administration d'emballages préfabriqués pour colis postaux.

La propagation des timbres-poste luxembourgeois a connu un nouvel essor grâce à l'introduction de l'abonnement-cadeau. La gestion du fichier des abonnés a été mise sur ordinateur.

Dans le domaine de l'aide humanitaire, l'Administration offre ses services pour l'envoi de colis-cadeaux à l'attention de la population de la Pologne, sans frais pour les expéditeurs luxembourgeois. Cette offre, limitée dans le temps, a permis d'acheminer depuis la mi-novembre quelque 9.000 colis.

Ces performances ont pu être atteintes dans des conditions excessivement difficiles sous le rapport du personnel. L'effectif additionnel s'est élevé en 1982 à 6 unités à temps partiel dans la division des Postes et à 1 unité à plein temps chaque fois dans la division Centrale et dans la division des Télécommunications, soit moins de 0,5 % de l'effectif total. Si en raison des mesures précitées l'expansion du trafic postal a pu néanmoins être résorbée en principe à l'intérieur des normes de distribution en vigueur, il n'en reste pas moins que de grandes difficultés ont surgi sous

l'effet notamment des retards considérables se produisant dans les procédures étatiques d'octroi de personnel de remplacement de notre personnel placé en congé de maternité, en congé sans traitement ou en congé de maladie à long terme. Le congé reporté risque dès lors de dépasser fin 1982 le niveau déjà bien trop élevé de fin 1981, soit 81.000 heures.

Les coupes sombres pratiquées surtout au cours des deux dernières années dans les alimentations du fonds d'investissement des télécommunications ont obligé l'administration à épuiser ses réserves de financement, à réduire considérablement en 1982 ses engagements d'investissements et à recourir, face à la demande toujours très soutenue, aux réserves notamment en possibilités de raccordement spécialement dans les réseaux locaux.

On le voit: l'administration n'a pas réussi, comme j'en avais exprimé l'espoir dans le message 1982, à obtenir de la part du Gouvernement les garanties nécessaires sous le rapport de la couverture régulière et ex ante de ses besoins en moyens financiers et en personnel en fonction de l'évolution des trafics et des techniques. Cette situation ne saurait persister à l'avenir sous risque de répercussions défavorables pour l'économie nationale. Monsieur le Président du Gouvernement, dans son allocution du Nouvel An, l'a reconnu en déclarant: " ... nous devons doter le pays dans le secteur des communications des équipements indispensables afin que nous puissions nous tenir en pointe sur le plan international."

D'aucuns pensent que la véritable solution pour les P et T à ses problèmes de personnel et d'équipement réside dans l'échange de son statut d'administration de l'Etat contre celui d'un établissement public. Mais il s'agit là d'une issue que seule une nouvelle coalition gouvernementale est susceptible de prévoir le cas échéant dans son programme.

L'année 1983 verra entrer en application d'importantes modifications de l'organigramme fonctionnant à l'essai depuis août 1981. Elles se traduiront principalement par l'affectation à la division centrale des deux directeurs adjoints et par leur remplacement à la tête des divisions par M. l'ingénieur chef de division Marcel Gross pour les Télécommunications et par M. le conseiller de direction Paul Kihn pour les Postes. M. le directeur adjoint Charles Dondelinger assumera la gestion et le contrôle des facteurs de production personnel, matériel, crédits et réglementation, alors que M. le directeur adjoint André Valentin sera compétent pour le domaine des études, l'informatique et le contrôle de l'économicité ex ante.

Le partage des attributions directoriales avec les deux directeurs adjoints doit me permettre, d'une part de mieux assumer les responsabilités essentielles de chef de l'Administration et les fonctions de président de la Commission des mass media, d'autre part de faire activer et compléter l'exercice des fonctions de contrôle et d'étude essentielles en la période actuelle de récession économique et de restrictions budgétaires.

L'année 1983 verra s'opérer vers le début de février le transfert des services administratifs de la division des Postes dans les locaux aménagés à cet effet au 5e étage du Centre postal à Luxembourg-gare. Ce transfert, tout en exécutant sur un point important l'organigramme à l'essai, constitue un préalable au point de vue de la mise à disposition et de l'ordonnancement des bureaux requis à l'Hôtel des Postes par les prédites modifications d'organigramme.

L'année 1983 a été proclamée année mondiale des communications (AMC) par l'ONU ainsi que par l'UPU et l'UIT. Selon les directives de Monsieur le Ministre des Transports, des Communications et de l'Informatique et sous l'égide des plus hautes instances nationales, les P et T s'associeront largement à cet événement marquant, notamment sous la forme de l'émission de deux timbres-poste et de l'organisation de diverses manifestations (exposition, table ronde, émission Hei-Ellei Kuck-Ellei etc.).

Rappelons que SAR le Grand-Duc, dans son message de Noël et de Nouvel An, a souligné l'importance des communications en général et le rôle de notre administration en particulier.

Citons: "Dat Joer, dat elo op ons duerkënnt, steet jhust Ënnert dem Motto vun der Communicatioun, e Gebitt, dat apaart fir onst Land e grousst Uleies as. A gudden Hänn, a richteg agesat, sin d'Communicatiounsmëttelen eng immens Tromp vun de Mënschen an onser Zäit."

.....

"Grad an deem Zesammenhank denke mer och un d'Post: si as eng vun eise Stackverwaltungen, déi mat hire Leit an hirer Aarbecht all Dag an onst Liewen erareecht."

Voilà des propos qui confirment que nous pouvons à juste titre être fiers de la profession de postier et qui devraient nous inciter à exercer ce métier toujours avec le sens des responsabilités que nous impose la mission qui nous est confiée et que les plus hautes autorités du pays tiennent en si grande estime.

Mes meilleurs voeux de bonne santé et de large entente au sein de vos familles vont à chacun de vous, cher postier et chère postière, avec l'espoir que votre si précieuse collaboration restera acquise à l'administration aussi au cours de l'année qui vient de s'ouvrir.

Le Directeur,
Joseph Heinen